

PV de la réunion du 29 septembre 2010

Etaient présents : Ph. Heureux, C. Vanwelde, Joëlle Maes, P. Chevalier, S. Leconte, J. Vankalck, D. Vanthuynne, C. Duyver, D. Pestiaux, D. du Boullay, M. Vanhalewyn, G. Beuken

Excusés : V. Dory, C. Minguet

1. Questionnaire Delphi :

Valérie étant absente, ce point sera rediscuté lors d'une prochaine réunion.

Il est à noter que tout le monde n'a pas encore répondu !

Difficultés rencontrées : structuration des items, avec degré d'importance, or tous ces items font partie d'un ensemble..

Problèmes techniques, liés aux fait qu'il faut marquer son choix dans un menu déroulant.

Ces questions seront rapportées à Valérie.

2. Nomination des académiques : état de la question :

Les propositions suivantes ont été soumises à l'approbation du Conseil Rectoral de ce 29/09/10 :

C. Duyver : 0.50 ETP

S. Leconte : 0.40 ETP

C. Vanwelde : diminution de son mandat de 0.40 à 0.10 ETP.

V. Dory a un mandat FNRS pour 3 ans et ne pourra consacrer que peu de temps à l'enseignement.

3. Mandats assistants :

- Le mandat libéré par Valérie sera attribué à Marie-Eve Gremmens, assistante sociale et licenciée en science de la famille et qui travaille actuellement au CMGU.

Elle fera un doctorat (50 %), sous la supervision de Corentin et Sophie.

Son contrat commence le 01/10/10 et elle occupera le local de G. Beuken et

C. Minguet, sauf le vendredi.

Ses moments de présences au CAMG n'ont pas encore été fixés.

- Le mandat libéré par E. Dumontier a été attribué à I. Dagneaux, qui est déjà hors-service avant de commencer. Ce mandat 0.50 sera divisé entre :

- **Emilie Dumontier (0.20)** qui reprendra ses tâches : cotation des travaux d'étudiants, QCM examen de synthèse, participation au cours EBM en M4.

Proposition de grouper les travaux de médecine parallèle, EBM et prévention, échéance groupée, travaux effectués par 2 étudiants.

Emilie pourrait également participer à la cotation de ces travaux.

Elle partagera le bureau de Sophie.

- **Jean-Marc Feron (0.25)** : soutien logistique aux académiques, sera présent le vendredi dans le bureau de C. Vanwelde.

A terme, reprendra un 0.20 académique de D. Pestiaux.

4. Certificat « 200 h » : nouvelle procédure :

Il a été proposé aux autorités de pouvoir inscrire les candidats en MG, européens au semestre MG en M4, ce qui leur permettrait de faire 2 ans au lieu de 3 en MC. On ne peut leur octroyer le statut « d'étudiant ». Se pose également le problème des stages hospitaliers à valider en M4 pour la formation en MG.

Les autorités proposent que le CAMG « invente » un nouveau certificat pour ces candidats, à partir de l'année académique 2011/2012. Cette proposition devrait faire l'objet d'une stratégie commune avec l'ULB et l'ULg, en tenant compte que dans la formation des MG, l'INAMI paie 2 ans et non 3. La 3^e année éventuelle de MC est payée par le MS, sans intervention de l'INAMI. Cette question sera rediscutée ultérieurement.

5. Divers :

- problème de diffusion des TFE :

Th. Goorden a beaucoup aidé G. Fraiteur pour son TFE sur la santé du MG, moyennant la remise d'un exemplaire qui servira à faire un article dans « le généraliste ». Il n'a jamais reçu d'exemplaire et a demandé au CAMG de le lui envoyer.

Il est rappelé que les travaux d'étudiants sont propriété de l'université. Le MGFP doit marquer son accord pour une diffusion quelconque (par ex. prix du généraliste). Le CAMG ne peut donc mettre à disposition tout travail d'étudiant, ni les lister sur le site.

G. Beuken va en reparler à G. Fraiteur.

La réunion se termine à 14 h.

A. De Waele